



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DIDACE

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Didace qui aura lieu le 10 septembre 2018 à 19 h 30, à la salle de l'école Germain-Caron, située au 490, rue Principale, à Saint-Didace, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 5 127 004, 2060, chemin du Lac Rouge

La demande 2018-0008 vise à construire une piscine creusée en cour avant d'un terrain riverain au lac Rouge alors que les piscines ne sont autorisées qu'en cour arrière, le tout tel qu'indiqué à l'article 4.5.3.1 du règlement de zonage 069-1989-01.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal sur les présentes demandes.

Donné à Saint-Didace, ce 30 juillet 2018.

Chantale Dufort
Directrice-générale et secrétaire-trésorière